

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019

**AUTORITE CONTRACTANTE : DIRECTION REGIONAL DE L'EAU ET
DE L'ASSAINISSEMENT/DEDOUGOU**

N° Réf : 123/19/SM/AB/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE 11	
3.2.1.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	11
3.2.3.	<i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	13
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché</i>	14
a-	Contrôles préliminaires d'ordre général	14
b-	Préparation du marché	14
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	14
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu 15	
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	15
e-	Dossier d'appel à concurrence	15
f-	Présentation des offres	15
g-	Réception des offres.....	15
h-	Ouverture des offres.....	16
i-	Evaluation des offres et attribution	16
j-	Approbation des travaux de la CAM	16
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	17
3.3.4.	<i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché</i>	17
a-	Réception et règlement du marché.....	17
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	17
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	17
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	17
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	18
IV.	ANNEXES	19

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 de la DIRECTION REGIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT/DEDOUGOU a été marquée par la passation de **39 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 245 478 880** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **4 marchés publics** d'une valeur globale de **FCFA 32 134 800**, soit un taux de représentativité de **10,25 %** en termes de volume des marchés et **13,09%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	39	245 478 880	4	32 134 800	10,25	13,09

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés par rapport aux dispositions règlementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le Directeur Régional de l'Eau et de l'Assainissement/DEDOUGOU

A

Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2019.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 58% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour 100% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DCF, ED, DPX, CC, DCNF). (cf. détail au point 3.2.3)</i>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	<i>11 irrégularités de procédures de passation et d'exécution ont été relevées par rapport au code des marchés publics.</i>

	<u>Commentaires</u>
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	<i>13 cas de non-conformité de procédures de passation et d'exécution ont été relevés par rapport au code des marchés publics.</i>
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché n°1 de fournitures consommables.</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de 02 délais. (cf. point 3.3.5). Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CRAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation des organes pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

Observations

La mission est limitée pour apprécier la qualité de la personne habilitée à désigner la PRM du fait de l'inexistence de l'acte de désignation au titre de la période sous revue. A l'issue de notre entretien, la fonction de PRM est assurée par une personne non qualifiée.

Recommandations

La mission recommande de procéder à la désignation de la PRM suivant un acte formel.

3.1.2. Organisation de la PRM

R4 à R10

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - L'utilisation de sous chemises comme outil de rangement ne paraît efficace aussi bien pour le rangement que la conservation des documents. En effet, celles-ci ne peuvent contenir certaines pièces volumineuses liées à la passation telles que les DAC, les offres de soumissionnaires, etc.
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure sur chaque dossier.
- ✓ Absence de codification sur les boîtes de rangement des documents de marchés publics.
- ✓ Absence d'un système d'archivage électronique
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'existence d'un registre destiné à l'enregistrement des plis des soumissionnaires pour certains marchés de la période sous revue. Par ailleurs, certaines offres des marchés

passés ne sont pas inscrites dans ledit registre. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.

- ✓ Sur l'établissement et la transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission de l'état d'exécution annuel du PPM au titre de l'exercice sous revue.
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID).

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- l'archivage des dossiers de marchés passés ;
- la mise en place d'un manuel de procédures ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP ;
- L'élaboration de statistiques sur les marchés passés et exécutés ;
- la tenue respective d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception définitive, des PVs de réunions des organes et l'enregistrement de toutes les offres dans le registre côté, paraphé ;
- l'établissement et la transmission de l'état d'exécution du plan annuel de passation des marchés à l'ARCOP.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquées.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 58%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique en résumé par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue ;

- Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori ;
- Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM ;
- Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget ;

Pièces spécifiques à chaque marché

- Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées) ;
- Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC) ;
- Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs ;
- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC) ;
- Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis ;
- Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) ;
- Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) ;
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu ;
- Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) ;
- Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC ;
- Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur ;
- Attestations de service fait ou bordereaux de livraison ;
- Avis de crédits, les états contradictoires ;
- Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive ;
- Cahiers de transmission/réceptions de lettres relatives à la procédure ;
- Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants ;
- Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage) ;
- Plans de recollement ;
- PV de réunion de chantier ;
- Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle ;
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens) ;
- Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières.

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. *Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue*

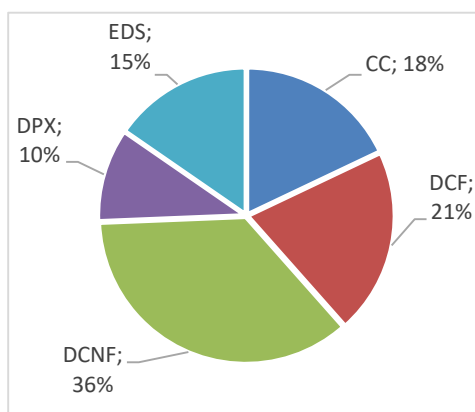
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
CC	7	18%
DCF	8	21%
DCNF	14	36%
DPX	4	10%
EDS	6	15%
Total	39	100,00

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu’au cours de l’exercice 2019, l’autorité contractante a utilisé les procédures peu ou non compétitives pour passer 100% de ses marchés publics. L’appel d’offres étant la règle n’a pas été utilisé au titre de cet exercice.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l’échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DCF	1	69 951 580
DPX	1	3 140 000
EDS	2	23 860 000
Total sélectionné	4	32 134 800
Total communiqué	39	245 478 880
%	10,25	13,09

Nos contrôles sur la passation et l’exécution des marchés portent donc sur **quatre (04) marchés** d’une valeur globale de **FCFA 32 134 800**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observations d'ordre général

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM ;
- Absence de l'approbation de l'autorité compétente (organe délibérant/ordonnateur du budget) ;
- Absence de l'avis du comité chargé de l'examen du PPM (article 18 de l'arrêté 2017_393) ;
- Non publication d'un avis général du PPM dans la revue des marchés publics, sur le site web de la structure chargée de contrôle (Art 50 du décret 2017_049);

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM et obtenir l'avis du comité chargé de l'examen de celui-ci ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

b- Préparation du marché

R9 à R11

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis notamment la copie du Plan de Passation des Marchés et les Dossiers d'Appel à Concurrences.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

La mission n'a relevé aucune insuffisance à cette étape de la procédure.

N° de marché	Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
--------------	-----------------	---------------------------------------	--	--------------------	--	-----------------------------------

42CDR/01/01/09/00/2019/00014	Fourniture de carburant et lubrifiants	Prestation spécifique à prix réglementé	Rien à signaler	Non applicable	La mission n'a relevé aucune insuffisance à cette étape de la procédure	Prix réglementé
42CDR/01/01/09/00/2019/00015	Fourniture de carburant et lubrifiants	Prestation spécifique à prix réglementé	Rien à signaler	Non applicable	La mission n'a relevé aucune insuffisance à cette étape de la procédure	Prix réglementé

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Nous n'avons relevé aucune insuffisance à cette étape de nos travaux.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

Observation spécifique

La mission a relevé l'absence dans le répertoire des fournisseurs constitués dans le cadre des procédures allégées, des fournisseurs consultés par l'Autorité contractante dans le cadre de la passation du marché 42CDR/01/01/04/00/2019/00020.

Recommandation

Nous recommandons à l'Autorité contractante de respecter les dispositions de l'article 72 du décret 2017_049 notamment celles relatives à la consultation de fournisseurs préalablement inscrits dans le répertoire constitué.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à notre analyse notamment les offres.

g- Réception des offres

R54 à R56

Observation spécifique

La mission a relevé la non-mention des informations liées à la procédure dans un document (registre ou liste des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049) (marchés 42CDR/01/01/04/00/2019/00020; 42CDR/01/01/09/00/2019/00014; 42CDR/01/01/09/00/2019/00015 et 42CDR/01/09/02/00/2019/00033).

Recommandation :

Nous recommandons à l'Autorité contractante de respecter toutes les dispositions qui encadrent la réception des offres notamment celles relatives à l'enregistrement des plis reçus dans le registre de dépôt des offres.

h- Ouverture des offres

R57 à R70

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé les insuffisances suivantes :

- Absence des paraphes de tous les membres de la commission, sur les pièces obligatoires des offres des soumissionnaires (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID). (marchés : 42CDR/01/01/04/00/2019/00020 et 42CDR/01/09/02/00/2019/00033).
- Non mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre et le cas échéant le montant de chaque variante, des rabais proposés, ... sauf PI (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (contrats : 42CDR/01/09/02/00/2019/00033).
- Absence de mention des plis reçus hors délais dans le PV d'ouverture des plis (art 97 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (marché : 42CDR/01/09/02/00/2019/00033).

Recommandations:

En application du principe de la transparence des procédures, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- Respecter les dispositions règlementaires qui régissent les compositions des organes de passation et de contrôle des marchés publics ;
- Obtenir les paraphes sur les des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires, conformément aux dispositions règlementaires ;
- Elaborer le procès-verbal d'ouverture des plis et les listes de présence de la séance d'ouverture conformément aux dispositions règlementaires.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis notamment les offres des soumissionnaires, les rapports d'évaluation et les procès-verbaux d'attribution.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

La mission n'a relevé aucune insuffisance à cette étape de la procédure.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

Nous n'avons relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis notamment les contrats, les procès-verbaux de réceptions et les pièces relatives à l'exécution financières des marchés.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observation d'ordre spécifique

La mission a relevé le non-respect des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur. Il s'agit des délais ci-après :

- Délai pour la notification de l'attribution du marché au soumissionnaire retenu après l'expiration des délais de recours, 3 jours après la première publication des résultats si absence de recours (norme : 3 jours ; délai effectif : 40 pour le marché 42CDR/01/01/02/00/2018/00046)
- Délai entre la signature du projet de contrat par le titulaire du marché et la notification du marché approuvé et de l'ordre de service par le gestionnaire de crédits (norme : 15 jours ; délai effectif : 37 jours pour le marché 42CDR/01/01/02/00/2018/00046)

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
----------------	-----------------	-----------------------	--------	--------

Fourniture	Acquisition de mobilier de bureau pour le compte du DREA/Dédougou (Marché n° 42CDR/01/01/04/00/2019/00020)	991 200	Oui	oui
-------------------	--	----------------	-----	-----

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

La mission n'a reçu aucun document relatif à un recours au titre de la période sous revue.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique du marché et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Liste des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Nom du Titulaire	Montant
1	42CDR/01/09/01/00/2019/00011	09/05/2020	Travaux de réalisation de dix (10) forages positifs dont un (01) à gros débit dans la Région de la Boucle du Mouhoun	DPX	T	BN	STAR IMPEX SARL	40 013 800
2	42CDR/01/09/02/00/2019/00033	03/06/2019	Travaux de construction de 10 margelles, la fourniture et la pose de 10 Pompes à Motricité Humaine (PMH) et la construction de 10 superstructures dans la région de la Boucle du Mouhoun	DPX	T	BN	DIACFA DIVISION MATERIAUX	25 216 600
3	42CDR/01/02/07/00/2019/00008	27/03/2020	Réalisation de quinze (15) études d'implantation et le suivi-contrôle des travaux de réalisation de dix (10) forages positifs équipés de PMH dont un (01) à gros débit dans la région de la Boucle du Mouhoun	CC	PI	BN	BIGH	9 192 200
4	42CDR/01/02/07/00/2019/00033	06/06/2019	Intermédiation sociale pour la réalisation de dix (10) forages neufs équipés de PMH dans la région de la Boucle du Mouhoun	CC	PI	BN	LOHE CONSULT	3 995 000
5	42CDR/01/09/04/00/2019/00023	06/06/2020	Travaux de réhabilitation de cinq (5) forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) dans la Région de la Boucle du Mouhoun	DCF	T	BN	COMPAGNIE OUEDRAOGO	9 917 500
6	42CDR/01/02/07/00/2019/00010	03/05/2020	Études diagnostiques et suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de cinq (5) forages équipés de PMH dans la région de la Boucle du Mouhoun	CC	PI	BN	LOHE CONSULT	3 245 000
7	42CDR/01/07/02/00/2019/00047	12/07/2019	Travaux de réhabilitation et d'extension de l'AEPS de Boudoukuy dans la région de la Boucle du Mouhoun	DPX	T	BN	ETES BURKINA	48 886 500
8	42CDR/01/02/07/00/2019/00046	01/07/2019	Suivi contrôle des travaux de réhabilitation et d'extension de l'AEPS de Boudoukuy	CC	PI	BN	KONATE LASSA	6 285 000
9	42CDR/01/02/07/00/2019/00045	01/07/2019	Réalisation de l'étude de faisabilité de l'AEPS de Dinkiena, commune de Solenzo, province des Banwa dans la Région de la Boucle du Mouhoun	CC	PI	BN	KONATE LASSA	6 342 500
10	42CDR/01/10/02/00/2019/00039	17/06/2019	Travaux de réalisation de trois cent trente cinq (335) latrines familiales sanplat améliorés finies dans la région de la Boucle du Mouhoun	DPX	T	BN	COTRA/GS	45 198 602

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Nom du Titulaire	Montant
11	42CDR/01/02/07/00/2019/00009	07/05/2019	Suivi contrôle des travaux de réalisation de trois cent trente cinq (335) latrines familiales sanplat améliorés finies dans la région de la Boucle du Mouhoun	CC	PI	BN	ESCOR	6 998 780
12	42CDR/01/10/04/00/2019/00022	06/06/2019	Travaux de construction d'un (01) bloc de latrines à quatre (04) postes au CEG de Loguin et d'un (01) Bloc de latrines à deux (02) postes au CSPS de Yaba dans la commune de YABA.	DCF	T	BN	COTRA/GS	5 582 798
13	42CDR/01/02/07/00/2019/00022	03/05/2020	Suivi contrôle des travaux de construction d'un (01) bloc de latrines à quatre (04) postes au CEG de Loguin et d'un (01) Bloc de latrines à deux (02) postes au CSPS de Yaba dans la commune de YABA.	CC	PI	BN	LOHE CONSULT	1 198 500
14	42CDR/01/01/09/00/2019/00012	06/06/2019	Fourniture de carburant et lubrifiants	EDS	F	BN		250 000
15	42CDR/01/01/09/00/2019/00013	02/07/2018	Fourniture de carburant et lubrifiants	EDS	F	BN		250 000
16	42CDR/01/01/09/00/2019/00014	27/06/2018	Fourniture de carburant et lubrifiants	EDS	F	BN		1 277 000
17	42CDR/01/01/09/00/2019/00015	27/06/2018	Fourniture de carburant et lubrifiants	EDS	F	BN		4 650 000
18	42CDR/01/01/09/00/2019/00016	20/05/2018	Fourniture de carburant et lubrifiants	EDS	F	BN		225 000
19	42CDR/01/01/09/00/2019/00017	18/09/2018	Fourniture de carburant et lubrifiants	EDS	F	BN		1 500 000
20	42CDR/01/01/04/00/2019/00031	05/07/2019	Entretien et maintenance de tout matériel et mobilier de bureau	DCNF	SC	BN		426 000
21	42CDR/01/01/04/00/2019/00032	05/07/2019	Entretien et maintenance de tout matériel et mobilier de bureau	DCNF	SC	BN		310 000

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Nom du Titulaire	Montant
22	42CDR/01/01/04/00/2019/00041	26/06/2019	Acquisition et pose de climatiseurs	DCNF	F	BN	POLY-TECHNO-SERVICE	741 000
23	42CDR/01/01/04/00/2019/00040	26/06/2019	Entretien et maintenance de climatiseurs	DCNF	SC	BN	POLY-TECHNO-SERVICE	400 000
24	42CDR/01/01/04/00/2019/00035	26/06/2019	Entretien et maintenance de tout matériel de transport	DCF	SC	BN	Petit Japon Auto	1 500 000
25	42CDR/01/01/04/00/2019/00036	26/06/2019	Entretien et maintenance de tout matériel de transport	DCF	SC	BN	Petit Japon Auto	5 000 000
26	42CDR/01/01/04/00/2019/00037	26/06/2019	Entretien et maintenance de tout matériel de transport	DCF	SC	BN	Petit Japon Auto	1 500 000
27	42CDR/01/01/04/00/2019/00061	25/10/2019	Entretien et maintenance de tout matériel de transport	DCF	SC	BN	Petit Japon Auto	5 600 000
28	42CDR/01/01/04/00/2019/00060	25/10/2019	Entretien et maintenance de tout matériel informatique et péri-informatique	DCNF	SC	BN	FASO HIGHTECH	894 000
29	42CDR/01/01/04/00/2019/00025	06/06/2019	Entretien et maintenance de tout matériel informatique et péri-informatique	DCNF	SC	BN	FASO HIGHTECH	999 000
30	42CDR/01/01/04/00/2019/00026	06/06/2019	Entretien et maintenance de tout matériel informatique et péri-informatique	DCNF	SC	BN	FASO HIGHTECH	199 000
31	42CDR/01/01/04/00/2019/00024	05/07/2019	Acquisition de matériel informatique de bureau	DCNF	F	BN	FASO HIGHTECH	997 500
32	42CDR/01/01/04/00/2019/00034	26/06/2019	Acquisition de divers imprimés	DCNF	F	BN	MARTIN DECOR	100 000
33	42CDR/01/01/04/00/2019/00020	05/07/2019	Acquisition de mobilier de bureau	DCNF	F	BN	SIGMA BURKINA	991 200
34	42CDR/01/01/04/00/2019/00029	20/05/2019	Acquisition de produit d'entretien	DCNF	F	BN	SAY BUSINESS	399 900
35	42CDR/01/01/04/00/2019/00028	06/06/2019	Acquisition de fourniture de bureau	DCNF	F	BN	SAY BUSINESS	999 500
36	42CDR/01/01/04/00/2019/00006	03/05/2019	Nettoyage de bâtiment des DPEA	DCF	SC	BN	SAY BUSINESS	1 500 000
37	42CDR/01/01/04/00/2018/00007	03/05/2019	Nettoyage de bâtiment de la DREA	DCF	SC	BN	SAY BUSINESS	1 200 000
38	42CDR/01/01/04/00/2019/00027	26/06/2019	Acquisition de fournitures informatiques	DCNF	F	BN	SAY BUSINESS	997 500

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Nom du Titulaire	Montant
39	42CDR/01/01/04/00/2019/00038	05/07/2019	Acquisition de matériels et fournitures spécifiques	DCNF	F	BN	RABO SERVICE INTERNATIO NAL	499 500
Total								245 478 880

Tableau démonstratif de la sélection des marchés

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection	Référence
ED	0	0		45%
EDs	6	2	33,33	5%
Recours	0	0		25%
Convention	0	0		25%
Autres	33	2	6,06	
TOTAL	39	4	10,25	

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	42CDR/01/09/02/00/2019/00033	03/06/2019	Travaux de construction de 10 margelles, la fourniture et la pose de 10 Pompes à Motricité Humaine (PMH) et la construction de 10 superstructures dans la région de la Boucle du Mouhoun	DPX	T	BN	00000492 V	DIACFA DIVISION MATERIAUX	25 216 600	Exécuté
2	42CDR/01/01/09/00/2019/00014	27/06/2018	Fourniture de carburant et lubrifiants	EDS	F	BN	00002271 X		1 277 000	Exécuté
3	42CDR/01/01/09/00/2019/00015	27/06/2018	Fourniture de carburant et lubrifiants	EDS	F	BN	00002271 X		4 650 000	Exécuté
4	42CDR/01/01/04/00/2019/00020	05/07/2019	Acquisition de mobilier de bureau	DCF	F	BN	00014441 B	SIGMA BURKINA	991 200	Exécuté

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incom-plétude (1-b/a)
Pièces d'ordre général				
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA	1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu	0	1	100%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales	0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures	0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue	1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue	0	1	100%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori	0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM	0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget	0	1	100%
SOUS TOTAL =====>		2	7	71%
Pièces spécifiques à chaque marché				
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	1	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	0	1	100%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	0	1	100%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	1	1	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	1	1	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	0	1	100%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	0	1	100%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	0	1	100%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	3	4	25%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	4	100%
20	PV d'ouverture des offres	0	1	100%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	1	100%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1	2	50%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	1	2	50%

Groupement SYNEX - CMC

25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	0	1	100%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	1	100%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	1	1	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	0	0	0%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	0	0	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	4	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	4	4	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	4	4	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	3	4	25%
42	Eventuels avenants au contrat	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	4	100%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	3	4	25%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maitre d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	0	0	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	0	2	100%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	0	4	100%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	0	4	100%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	4	4	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	0	1	100%
52	Caution de l'avance de démarrage	2	4	50%
53	Caution de bonne exécution	0	1	100%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	0	4	100%
	SOUS TOTAL =====>	29	73	60%

Groupement SYNEX - CMC

Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)				
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	0	1	100%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	0	0	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		0	1	100%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures				
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	0	0	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	0	1	100%
64	Plans de recollement	0	1	100%
65	PV de réunion de chantier	0	1	100%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	0	1	100%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	4	4	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	4	4	0%
SOUS TOTAL =====>		8	12	33%
TOTAL =====>		39	93	58%

Annexe 3: Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Fiche d'audit sur la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible
R2	<i>Réalité physique</i>	
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vues photographiques



Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées


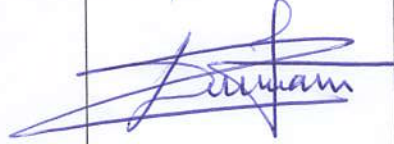
SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de la Boucle du Mouhoun
(DREA-BMH)

Date : 23/12/2020

N°	NOMS ET PRÉNOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	SAGNON S. Moumouni	GROUPE SYNEX	Auditeur Comptable	<u>Sagnonmoumouni93@gmail.com</u> 76 66 35 37/71 45 95 13	
2	DIALLO Oumarou	DREA-BMH	Chef SAF	<u>diaoumarou@yahoo.fr</u> 76 06 14 88/70 59 42 01	
3					
4					
5					